



Renseignement

BASTIA

☎ 04 95 31 36 41

CORTE

CORTI

☎ 04 95 46 29 27

L'ILE ROUSSE

L'ISULA

☎ 04 95 60 01 69

CALVI

☎ 04 95 65 47 38

GHISONACCIA

A GHISUNACCIA

☎ 04 95 56 07 50

AJACCIO

AIACCIU

☎ 04 95 10 64 00

PORTO-VECCHIO

PORTIVECHJU

☎ 04 95 70 42 39

PROPRIANO

PRUPIÀ

☎ 04 95 76 39 72

Chaque candidat est « acteur » de sa formation :

- il s'investit personnellement pour atteindre son objectif,
- il est autonome dans l'organisation de son travail,
- il s'implique dans le travail de groupe,
- il prend la parole et se positionne dans les différents thèmes abordés,
- il participe aux recherches, débats, exposés, mises en situation,
- il fournit un travail sérieux et régulier.

ANALYSE DES ÉVÉNEMENTS ACCIDENTELS

PUBLIC

Chargés de prévention – sécurité ; Directeurs, responsables ou membres de l'encadrement ou membres de CHSCT.

OBJECTIFS

Etre capable de se familiariser avec les outils d'analyse des événements accidentels.

PROGRAMME

Durée : 2 jours (14 heures)

Participants : 12 maximum

1. L'étude de l'accident
 - a. Le phénomène accidentel
 - b. La place du compte rendu
 - c. Ce qu'il faut éviter
2. Le travail d'enquête et d'investigation
 - a. L'objectivité de l'enquête
 - b. Les mots « lourds » qui freinent une enquête
3. Le recueil des faits
 - a. L'observation de la situation de travail
 - b. Les points importants à vérifier
 - c. Les personnes à rencontrer
 - d. L'utilisation de la méthode « QQ0QCP »
4. Le témoignage relatif à l'accident survenu
 - a. Le recueil des témoignages
 - b. L'enregistrement des témoignages
5. La constitution d'un groupe de travail
 - a. Pourquoi y recourir ?
 - b. Composition et fonctionnement
6. L'établissement du compte rendu
 - a. La structure du compte rendu
 - b. La rédaction du formulaire
7. La définition du mécanisme de l'accident
 - a. Les éléments composant la situation de travail
 - b. Le mécanisme de l'accident
 - c. Les incidents ou presque-accidents
8. L'analyse par la méthode de l'arbre des causes
 - a. Principes de la méthode :
 - i. Recueil des faits de l'accident, des incidents et presque-accidents
 - ii. Enquête
 - iii. Construction de l'arbre des causes
 - iv. Participants
 - v. Respect de la méthode
9. La recherche des causes (situation de travail) et organisation de l'établissement
 - a. Les actions de prévention et les mesures à prendre
 - b. Les principes généraux de prévention
 - c. Le choix de la mise en place des actions de prévention
 - d. Le suivi et l'évaluation des mesures prises.

COMPÉTENCES VISÉES

Rédiger un rapport d'accident fidèle et exploitable ; utiliser la méthode de l'arbre des causes dans l'analyse des accidents. Identifier les sources de dysfonctionnements et faire des propositions d'actions pour les supprimer.